

Qui peut s'assurer par l'assurance maladie pour les voyages à l'étranger Care Economy?

Peuvent s'assurer par l'assurance à l'étranger «Care Economy» les hôtes étrangers jusqu'à leur 75e année révolue, séjournant jusqu'à deux années à l'intérieur de l'UE ou dans les pays de l'espace Schengen, y compris la Suisse et le Liechtenstein.

Quelles sont les durées possibles?

La durée minimale d'assurance dans le cadre de l'assurance à l'étranger «Care Economy» est de 1 jour. Prime minimale par personne et par période: 10,00 €.

La durée maximale d'assurance est de 2 ans, y compris toutes les prolongations.

Sont assurables des durées allant de 1 à 730 jours.

Quel est le coût de l'assurance?

Liste des primes Assurance maladie Care Economy				
Durées jusqu'à ... jours	jusqu'à 64 ans sans franchise	jusqu'à 64 ans avec franchise	65-74 ans sans franchise	65-74 Jahre avec franchise
90	1,18 EUR / jour	1,00 EUR / jour	3,48 EUR / jour	2,95 EUR / jour
91 - 180	1,59 EUR / jour	1,35 EUR / jour	4,37 EUR / jour	3,70 EUR / jour
181 - 365	2,30 EUR / jour	1,95 EUR / jour	5,84 EUR / jour	4,95 EUR / jour
366 - 730	2,83 EUR / jour	2,40 EUR / jour	9,32 EUR / jour	7,90 EUR / jour

Prime minimale par personne et par période: 10,00 €

Le mode de paiement «mensuel» n'est possible que pour l'assurance maladie et seulement à partir d'une durée de 180 jours, en combinaison avec une autorisation de prélèvement.

Prime mensuelle assurance maladie Care Economy				
Durées jusqu'à ... jours	jusqu'à 64 ans sans franchise	jusqu'à 64 ans avec franchise	65-74 ans sans franchise	65-74 Jahre avec franchise
180 - 365	59,00 EUR / mois	50,00 EUR / mois	149,00 EUR / mois	126,00 EUR / mois
366 - 730	89,00 EUR / mois	75,00 EUR / mois	286,00 EUR / mois	242,00 EUR / mois

La durée maximale d'assurance (y compris toutes les prolongations) est de deux ans. En cas de prolongation, le prix à payer est la différence entre la période initiale et la nouvelle période. S'il a été choisi le mode de paiement mensuel, ce dernier est maintenu pour la période de la prolongation.

Le contrat d'assurance se prolonge-t-il automatiquement?

Le contrat d'assurance se termine à la date convenue. Il n'y a pas de prolongation automatique.

Que faut-il prendre en compte en cas de prolongation?

- ⤴ Les demandes de prolongation doivent être déposées avant l'expiration de la période d'assurance demandée initialement.
- ⤴ Les demandes de prolongation doivent être déposées par écrit ([My Care Concept Kundenportal](#), courriel, courrier postal, télécopie). Vous trouverez le formulaire adéquat ici: [My Care Concept Kundenportal](#).
- ⤴ En cas de prolongation du contrat, la couverture d'assurance n'est effective que pour les nouveaux sinistres et affections survenus après la demande de prolongation du contrat.
- ⤴ En cas de prolongation, la base de calcul de la prime est toujours la durée totale d'assurance. Le paiement déjà effectué pour la période d'assurance initiale en est déduite. Par exemple: durée d'assurance initialement demandée 30 jours, prime 30,00 €. En cas de prolongation à 100 jours de durée totale, un montant de 73,50 € est dû (soit 103,50 € moins 30,00 €).

Comment et quand puis-je résilier l'assurance?

Lorsque le séjour à l'étranger se termine avant la date prévue, l'assurance peut être résiliée par écrit.

Si le visa sollicité est refusé ou si l'entrée dans le pays voulu n'a pas lieu pour d'autres raisons, l'annulation de l'assurance demandée est possible par écrit avant la date de début de l'assurance.

Comment puis-je obtenir mon certificat d'assurance en ligne?

Lorsque vous avez rempli et envoyé votre souscription en ligne, vous recevez, après un contrôle de plausibilité passé avec succès, un courriel de confirmation peu de temps après, à l'adresse que vous nous avez indiquée. Ce courriel inclut les documents suivants au format PDF, que vous pouvez imprimer et utiliser:

- ⤴ Police d'assurance
- ⤴ Les conditions d'assurance, y compris les informations destinées au consommateur, la notice sur la protection des données informatisées et un extrait de la loi allemande sur les contrats d'assurances (Versicherungsvertragsgesetz, VVG)

Si le contrôle de plausibilité devait s'avérer négatif, nous vous contacterons par écrit dans un délai de deux jours ouvrés.

Est-il possible de payer les cotisations mensuellement par virement au lieu de prélèvements?

Vous pouvez payer la totalité de la prime par virement en rappelant votre numéro de police d'assurance, sur le compte dont les coordonnées bancaires sont indiquées ci-dessous, ou établir une autorisation de prélèvement SEPA, ou payer en espèces auprès



de la banque ou du bureau de poste de votre choix. En cas de virement ou de paiement en espèces par vos soins, veuillez indiquer absolument le numéro complet de votre police d'assurance.

Le mode de paiement le plus sûr et le plus simple est le **prélèvement automatique par autorisation de prélèvement SEPA**. Malheureusement, cela n'est possible que pour des comptes courants allemands et autrichiens. Si vous avez opté pour l'autorisation de prélèvement SEPA, veuillez vérifier que votre compte présente une provision suffisante.

Si vous n'avez pas encore ouvert de compte, vous pouvez aussi procéder à un paiement en espèces auprès d'une banque ou d'un bureau de poste, en indiquant votre numéro d'assurance comme objet du paiement.

Si vous avez opté pour le paiement mensuel (pour les durées de 180 jours au moins), vous ne disposez pas de la possibilité de virement, puisque ce mode de paiement n'est prévu qu'avec une autorisation de prélèvement SEPA.

Coordonnées bancaires: Hypovereinsbank AG

IBAN: DE2320030000000111161

Swift - Code (BIC): HYVEDEMM300

Est-il possible de payer les cotisations mensuellement plutôt que par un paiement unique?

Pour les contrats d'une durée de 180 jours au moins et conjointement avec une autorisation de prélèvement SEPA, un paiement mensuel est possible (en plus du paiement unique). Pour les durées de 180 à 365 jours, la prime mensuelle due est de 50,00 € par mois pour les personnes dont l'âge va jusqu'à 64 ans, et de 126,00 € par mois pour les personnes âgées de 65 à 74 ans. Pour les durées de 366 à 730 jours, la prime mensuelle due est de 75,00 € par mois pour les personnes dont l'âge va jusqu'à 64 ans, et de 242,00 € par mois pour les personnes âgées de 65 à 74 ans. D'autres modes de paiement que le paiement unique ou le paiement mensuel ne sont pas possibles pour l'assurance à l'étranger Care Economy.

L'assurance à l'étranger Care Economy couvre-t-elle les dommages en responsabilité civile vis-à-vis de tiers?

Non, il est recommandé de souscrire aussi une assurance responsabilité civile privée.

Au-delà de l'assurance maladie, nous proposons (par contrat juridiquement distinct) une assurance responsabilité civile privée ou un pack assurance responsabilité civile privée + assurance accident comprenant:



Assurance responsabilité civile	Type S	Type M	Type XL
Montant forfaitaire garanti pour les dommages corporels et matériels	€ 1 Mio.	€ 2 Mio.	€ 2.5 Mio.
Frais d'expulsion en garantie en cas de déclaration de prise en charge du souscripteur vis-à-vis des autorités allemandes	€ 1.000	€ 2.000	€ 3.000
Assurance conjointe des dommages matériels aux biens immobiliers loués, franchise 10%, minimum 250,00€ par sinistre	€ 10.000	€ 25.000	€ 50.000
Risque de perte de clés de logements (ou chambre ou appartement) privés, franchise 10%, minimum 100,00€ par sinistre	-	-	€ 1.000
Franchise par sinistre	€ 250	€ 0	€ 0

Assurance accidents	Type S	Type M	Type XL
Montant de base pour invalidité	-	€ 30.000	€ 40.000
Montant maximal pour invalidité avec barème progressif 350%	-	€ 105.000	€ 140.000
Capital décès en cas de décès accidentel	-	€ 15.000	€ 25.000
Frais de sauvetage après un accident	-	€ 7.500	€ 10.000
Chirurgie esthétique consécutive à un accident	-	€ 2.500	€ 5.000
Prime mensuelle*	€ 2	€ 4	€ 7.50

* La prime doit être payée en un paiement unique pour toute la durée de l'assurance. La couverture d'assurance n'est effective que si la prime a été payée intégralement. Vous trouverez l'étendue exacte des prestations dans les Conditions assurance accidents et responsabilité civile

Les hospitalisations et les soins chez les médecins spécialistes sont-ils assurés?

En principe, tout soin médical considéré comme nécessaire du point de vue médical est assuré, s'il n'existait pas déjà avant le début de la période d'assurance (maladie préexistante). L'assurance à l'étranger inclut les soins médicaux par les médecins spécialistes (par ex. orthopédistes, gynécologues) et les soins hospitaliers en catégorie de soins générale sans traitement par le médecin-chef.



Qu'est-ce qui n'est pas assuré?

Ne sont pas assurés:

- ✦ les maladies et affections déjà existantes ou connues au début de la couverture d'assurance ou au début de la prolongation du contrat, ainsi que leurs suites, et les suites de telles maladies et d'accidents ayant fait l'objet de soins dans les six mois avant le début de l'assurance ou avant le début de la prolongation du contrat
- ✦ les soins de psychanalyse et de psychothérapie
- ✦ les examens de prévention et de contrôle, le diagnostic oncologique
- ✦ les examens subis en vue de l'obtention de l'autorisation de séjour
- ✦ les vaccinations préventives
- ✦ les dispositifs médicaux non consécutifs à un accident (par ex. lunettes, lentilles de contact, bas de soutien)
- ✦ la grossesse préexistante à la date de début de l'assurance, l'interruption de grossesse
- ✦ les prothèses dentaires (à l'exception des réparations), les soins d'orthodontie, d'implantologie, les inlays, les gouttières occlusales, la gnathologie
- ✦ les mesures et cures de sevrage
- ✦ les certificats et expertises

Vous trouverez une description détaillée des prestations dans les conditions d'assurance.

Que se passe-t-il si l'hôte n'obtient pas de visa?

Si l'hôte ne peut entrer dans le pays désiré, une demande de remboursement de la prime d'assurance est possible. En vue du remboursement de la prime, il est nécessaire de fournir la décision de refus de l'ambassade ou du consulat. Le remboursement est effectué sous un délai de 4 à 6 semaines, avec déduction de 5,00 € de frais.

Le tarif Care Economy peut-il être consécutif à une autre assurance en vue de la poursuite de l'assurance?

Ce tarif est aussi adapté comme tarif consécutif.

J'ai souscrit une assurance maladie chez vous, puis-je vous demander un numéro d'assuré social?

Non. Au début de votre première activité professionnelle en Allemagne, vous devez demander votre carte d'assuré social auprès d'une caisse d'assurance maladie légale (AOK, DAK, TK, ...) et la présenter à votre employeur allemand. Le numéro d'assuré social n'est pas délivré par une assurance privée.



Combien de mois dois-je inscrire sur ma demande comme «Durée d'assurance», si je ne sais pas encore exactement combien de temps mon séjour en Allemagne durera?

Veuillez indiquer comme «Durée d'assurance» le nombre maximal de mois pendant lesquels l'hôte étranger séjournera potentiellement en Allemagne. Si une modification intervient, informez-nous en par lettre, par fax ou par courriel. Vous pouvez prolonger le contrat d'assurance conformément aux dispositions régissant le tarif, ou le résilier par écrit à l'échéance en fin de mois.

Recevrai-je un justificatif d'assurance maladie à produire à l'Office des étrangers (Ausländeramt)?

Dès que votre souscription nous est parvenue et que nous pouvons vous assurer, vous recevez une police d'assurance par courriel en quelques minutes. Selon notre expérience, elle est admise comme justificatif d'assurance par toutes les autorités compétentes pour les étrangers. En règle générale, la présentation aux autorités d'une copie de la police est suffisante.

